Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260625-D0020260009810-DE

Centre MORBIHAN Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2026

DC.2026.098

Date de convocation : 19 juin 2026

Délégués en exercice : 33	Présents : 25	Votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à 18h30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à salle Léon LE TUTOUR, 2, rue du stade, 56500 PLUMELIN, en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

PRÉSENTS : Mme Martine AUDIC représentée par Mme Marie-Hélène JEHANNO, M. Philippe AUDO, Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, M. Pierre BOUEDO, Mme Isabelle BREHELIN, Philippe CADORET, M. Ghislain CANTE, Mme Isabelle GICQUELLO, M. Pierre GUEGAN, M. Stéphane HAMON, M. DAVID JEHANNO, M. Hugues JEHANNO, M. Yvon LE CALLONEC, M. Serge LE FORESTIER, Mme Amélie LE HENANFF, M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme Christelle LIDURIN, Mme Viviane OLIVEUX, M. Jean-Marc ONNO, Mme Marie-Pierre PICAUT, Mme SANDRA PINET, M. Jean-Pierre RIQUELME, M. Guénaël ROBIN, M. Frédéric ROSELIER, M. Pascal ROSELIER

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme CAROLE AMIOT-BOTUHA donne pouvoir à Philippe CADORET, Mme Chantal BIHOES donne pouvoir à M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme Catherine LORGEOUX donne pouvoir à M. Serge LE FORESTIER, Mme Leslie OLIVEUX donne pouvoir à M. Hugues JEHANNO

ABSENT : M. Benoît ROLLAND

ABSENTS EXCUSÉS : M. Christophe DANO, Mme Marie-Christine TALMONT, M. Éric VOURCH

Secrétaire de séance : M. Philippe AUDO

Approbation des comptes administratifs 2025

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31, L.2311-5 et L.5211-1,

VU l'arrêté ministériel en date du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et aux établissements communaux et intercommunaux à caractère administratif,

VU l'arrêté ministériel en date du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

VU la délibération n° DC.2026.096 en date du 25 juin 2026 relative à l'approbation des comptes de gestion 2025,

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260625-D0020260009810-DE

VU la délibération n° DC.2026.097 en date du 25 juin 2026 relative à l'élection du Président de séance pour le vote des comptes administratifs 2025,

VU le rapport du Vice-président,

Considérant que M. le Président, devant se retirer au moment du vote des comptes administratifs, a quitté la salle,

Considérant que les comptes administratifs 2025 sont au nombre de sept, soit un relatif au budget principal et six relatifs aux budgets annexes,

Considérant que les comptes établis pour l'année 2025 n'appellent aucune observation ni réserve de la part du Conseil communautaire,

Considérant que le Président de séance, élu en remplacement du Président de la Communauté de communes, qui s'est retiré de la salle pour le vote des comptes administratifs, a proposé au Conseil communautaire d'approuver les comptes administratifs 2025 tels que présentés comme suit :

1. **Budget principal**

M. le Président présente le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

- Investissement : Dépenses : 10 454 097,34 € Recettes : 7 696 252,80 € RAR : 300 985,77 €
- Fonctionnement : Dépenses : 20 604 286,25 € Recettes : 28 419 676,65 €

2. **Budget Déchets**

M. le Président présente le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

- Investissement : Dépenses : 427 946,45 € Recettes : 929 229,67 €
- Fonctionnement : Dépenses : 3 927 742,11 € Recettes : 4 701 783,64 €

3. **Budget Assainissement**

M. le Président présente le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

- Investissement : Dépenses : 1 237 578,90 € Recettes : 1 692 682,03 € RAR (Rec) : 69 350 €
- Fonctionnement : Dépenses : 1 731 177,52 € Recettes : 5 720 102,88 €

4. **Budget Pépinières**

M. le Président présente le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

- Investissement : Dépenses : 224 537,36 € Recettes : 885 620,76 €
- Fonctionnement : Dépenses : 399 027,86 € Recettes : 233 115,95 €

5. **Budget Zones d'activités**

M. le Président présente le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

- Investissement : Dépenses : 13 955 508,55 € Recettes : 9 841 521,65 €
- Fonctionnement : Dépenses : 10 091 777,38 € Recettes : 10 000 002,30 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260625-D0020260009810-DE

6. Budget Office du tourisme

M. le Président présente le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

- Investissement : Dépenses : 4 186,77 € Recettes : 8 774,73 €
- Fonctionnement : Dépenses : 119 097,59 € Recettes : 119 097,59 €

7. Budget Gaz naturel de ville

M. le Président présente le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

- Investissement : Dépenses : 67 113,49 € Recettes : 38 438,88 €
- Fonctionnement : Dépenses : 36 282,20 € Recettes : 43 217,12 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **DE PRENDRE ACTE de la présentation faite des comptes administratifs 2025,**
- **DE CONSTATER, dans le cadre des dispositions des articles L.1612-12 et L.2131-31 du CGCT, la régularité des opérations comptables confirmées par le compte de gestion,**
- **DE CONSTATER, pour la comptabilité principale, les identités des valeurs avec les indications des comptes de gestion respectifs au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,**
- **DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser,**
- **D'ADOPTER les comptes administratifs 2025 tels que présentés,**
- **D'AUTORISER M. le Président, et le Vice-Président en charge de l'Administration Générale, des Finances, de la Commande publique, des Ressources Humaines et des Systèmes d'informations, à signer tout document se rapportant au dossier.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour : 29	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*

Benoît ROLLAND est sorti de la salle et n'a pas pris part aux débats.

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 30/06/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND